

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est la société « IMMO ETOILE », représentée par Monsieur DE HONTHEIM Benoit, dont les bureaux se trouvent Rue de l'Etoile 30 à 1301 Bierges.

Le terrain concerné est situé Rue de l'Etoile, 30 à 1301 Bierges et cadastré division 3, section B n°438R.

Le projet consiste en la création d'un parking perméable, et présente les caractéristiques suivantes :

- La création d'un parking perméable en dolomie de 10 place pour une superficie totale de 428m² ;
- L'abattage d'un pommier isolé ;
- L'abattage partiel d'une haie de thuyas (8) sur une longueur d'environ 5m afin de créer un second accès automobile au parking ;
- Le remplacement du reste de la haie en mauvais état sanitaire par de nouveaux plants de laurier ;
- La replantation de 9 charmes en compensations des arbres abattus.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article suivant du Code du Développement Territorial :

Art. D.IV.40. : Les demandes impliquant une ou plusieurs dérogations au plan de secteur ou aux normes du guide régional sont soumises à enquête publique.

Le projet est en dérogation au plan de secteur : construction 'un parking perméable en zone forestière d'intérêt paysager.

Le projet est en dérogation à l'article 414-12° du Guide Régional d'Urbanisme : les parkings d'au moins 10 emplacements.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du Service de l'Urbanisme (personne de contact : Alexandra De Jaeger), téléphone : 010/230.371 du mardi au vendredi de 09h00 à 12h00.

Le dossier peut également être consulté durant la période d'enquête au Service urbanisme (Place des Carmes, 8, au 1^{er} étage, à 1300 Wavre) :

- Les mardis, mercredis et vendredis ouvrables de 09 h00 à 12 h 00 (sur rendez-vous),
- Le 14 juillet 2026 de 16 h 00 à 20 h 00 (sur rendez-vous).

Le rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du Service urbanisme, téléphone : 010/230.371, mail : permisurbanisme@wavre.be. À défaut, pour les consultations jusqu'à 20 heures, la permanence pourrait être supprimée.

L'enquête publique est ouverte le 06 juillet 2026 et clôturée le 20 août 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place de l'Hôtel de Ville, 1 à 1300 Wavre,
- par courrier électronique à l'adresse suivante : permisurbanisme@wavre.be

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : enquête publique n° 26/071.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 20 août 2026 à 11h, au Service urbanisme.

Les mesures particulières de publicité sont suspendues du 16 juillet au 15 août en vertu de l'article D.I.16 du Code du Développement Territorial.

A Wavre, le 22 juin 2026